

M!LITANT MEUS!EN

N°350-Octobre-Novembre-Décembre 2022 Bulletin de l'UTI Meuse

L'année 2023 débute avec une actualité sociale chargée et dominée par la réforme des retraites

La CFDT n'a eu de cesse, ces derniers mois d'éviter que celle-ci se réduise à un choix uniquement paramétrique, imposé dans le cadre de l'examen du projet de loi de financement de la Sécurité Sociale.

Notre organisation syndicale a ainsi fait le choix de participer à toutes les étapes de la concertation proposée par le gouvernement afin de mettre en avant ses revendications sur l'emploi des seniors, la pénibilité, les carrières longues, l'équipés du système ...

La Première Ministre a annoncé ce 10 janvier 2023 le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans avec une accélération de l'augmentation de la durée de cotisation.

Dans la soirée, l'ensemble des Organisations Syndicales a décidé d'un appel unitaire à la mobilisation le jeudi 19 janvier.

Unis et déterminés pour refuser cette réforme brutale et injuste

Vous trouverez joint à ce militant meusien, les tracts CFDT sur nos revendications et l'appel à la mobilisation.

Nous devons plus que jamais être nombreuses et nombreux lors de cette première journée



ELECTIONS



- à vos côtés
- **■** portrait
- en action

L'UTI Meuse vous souhaite une bonne et heureuse année et surtout la santé







FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

En Meuse, la CFDT Interco fait un carton plein et inverse les résultats par rapport à 2018.

Elle obtient 95 sièges en titulaires sur les 122, contre 18 pour la CGT, 5 pour l'UNSA et 2 pour SUD aux Comité Social Territorial (CST) et Comité Social d'Etablissement (CSE).

Elle devient de ce fait, 1ère avec ses 69 % et obtient la majorité absolue pour signer des accords toute seule.

La répartition des sièges :

- ♦ Centre de Gestion, 17 sièges pour la CFDT sur les 24 sièges
- ♦ Département, 9 sièges pour la CFDT sur les 18 sièaes
- ♦ Collectivités affiliées au Centre De Gestion, 55 sièges pour la CFDT dont 43 dans les établissements où elle était la seule à présenter une liste sur les 64 sièges
- ♦ OPH Meuse, 14 sièges pour la CFDT sur les 16 sièges

Nous ne pouvons que féliciter toutes les équipes qui ont effectué un travail monumental pour obtenir ces si bons résultats.

Bon travail pour les 4 années à venir

FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE

Le syndicat Santé Sociaux Meuse prend la première place

Laurent BERGER synthétise notre pensée au sein du syndicat Santé Sociaux Meuse sur les résultats des élections. Ils ne sont pas à la hauteur de nos attentes dans les établissements où le nombre d'adhérent-e-s a explosé. Nous constatons qu'au niveau local, la CFDT se maintient à l'EHPAD de STENAY, de VOID-VAUCOULEURS ou au Centre Hospitalier de VERDUN. La CFDT progresse au Centre Hospitalier de BAR-FAINS-VEEL, à l'EHPAD de LIGNY et significativement au Centre Hospitalier de COMMERCY.

La CFDT dans la branche de la santé devient premier syndicat en Meuse et en région Grand Est. Ces résultats sont le fruit d'une forte implication pour aller chercher toutes les voies possibles

Le travail a été fait, et bien fait.

Merci à celles et ceux qui ont assuré pendant la campagne notamment pour aller chercher toutes les voies possibles. Après les vacances de fin d'année bien méritées, de belles fêtes que nous espérons à chacun-e, nous aurons 4 ans pour continuer à défendre les agent-e-s, leurs conditions de travail, leur reconnaissance et les convaincre ainsi de voter CFDT aux prochaines élections.

FONCTION PUBLIQUE ETAT

. .

-

Progression du syndicat CFDT de la Défense Lorraine

À la suite des élections Fonction Publique, qui se sont déroulées du 1er au 8 décembre 2022, la FEAE Lorraine (Fédération Etablissements et Arsenaux de l'Etat), la Haute-Marne est arrivée 2ème avec seulement 2 voix d'écarts avec FO.

Par rapport à 2018, nous sommes en forte progression car nous n'étions arrivés que 4ème sur 4. Nous avons 2 sièges en CHSCT et au CT (Comité Technique).

Malgré une forte chute de participation, la CFDT FEAE Lorraine devient de ce fait, un organisme essentiel dans les différentes négociations futures.

Félicitation à toute l'équipe pour ce résultat qui montre une fois de plus, la volonté de faire avancer et d'avancer avec la CFDT et vous encourageons pour les 4 années à venir.

VNF (Voies Navigables de France) progresse aux dernières élections

La CFDT est devenue 1er syndicat représentatif au Conseil Social d'Administration local (CSA) et progresse d'un siège par rapport à 2018. Public et privé sont tous représentés en un seul collège.

Sur les 10 sièges attribués, la CFDT obtient 5 sièges, FO en obtient 4 et la CGT se retrouve dernière avec seulement 1 siège.

Au niveau du CSA Central de VNF, la CFDT gagne 5 sièges sur les 10 attribués aux titres des agents de la Fonction Publique et les 2 sièges attribués au titre des personnels de statut privé, étant la seule organisation à avoir présenté une liste.

Sur les 12 sièges possibles au sein du CSE national, la CFDT avec ses 7 sièges, devient majoritaire.

> Bravo aux équipes pour leur travail durant la campagne des élections.



Retour sur le Congrès de l'URI Grand Est

Le Congrès Régional de l'URI CFDT s'est tenu du 8 au 10 novembre 2022 à BISCHOFFSEIM. Il a réuni 89 syndicats représentant 89,23 % des mandats du Grand Est.

Ce congrès a été particulièrement riche en débats. On retiendra le débat avec Marylise LEON, Secrétaire Générale Adjointe de la Confédération et Alain CHOURAQUI, Président du Camp des Mille sur le péril pour notre démocratie que constitue la montée de l'extrémisme identitaire.

Laurent BERGER, Secrétaire Général de la Confédération, nous a fait l'amitié d'être présent le deuxième jour. Son intervention sur l'actualité et le débat qui s'en est suivi avec la salle a été également un des temps fors du Congrès.

Mais le Congrès a bien évidemment surtout permis le débat sur le rapport d'activité de la mandature et sur le projet de résolution. Le Rapport d'Activité a été approuvé à près de 70 % des votes.

A l'issue du vote sur les quatre amendements au projet de résolution, trois sont intégrés. La résolution régionale est votée à 84,76 % des suffrages.

Pour ce qui est du vote sur les personnes, le Congrès a d'abord élu le nouveau Bureau Régional. Sabine GIES, jusqu'alors Secrétaire Générale Adjointe de l'URI, n'ayant pas obtenu 50% des mandats exprimés, n'est pas réélue.

Le nouveau Bureau Régional a ensuite élu la Commission Exécutive. Il a dans un premier temps décidé d'une CE à quinze membres. Il a ensuite élu Dominique TOUSSAINT Secrétaire Général et Eric GERBER Trésorier. Il a ensuite procédé à l'élection des Secrétaire Régionaux. Sont élus secrétaires régionaux, Mélanie BLANDIN, Sylvie DELANNE, Adrien ETTWILLER, Patricia HACQUARD, Carine JACQUIN, Cyrille MARQUES, Jean-Luc RUE, Delphine THOMAS et Jérôme DEMANGEL (élu au BR de décembre 2022)

En conclusion, si la constitution de l'équipe est un peu chahutée, le projet est lui confirmé. Vous l'avez voté très nettement. Ce mandat clair renforce le poids de ces orientations et nous donne encore un peu plus d'énergie pour agir. Pour reprendre les mots de Laurent BERGER lors du congrès, il y a dans la période plus que jamais pour les militants CFDT, besoin de faire collectif. Cultivons notre unité plutôt que nos divergences et mettons en permanence l'intérêt des travailleurs au centre de notre travail quotidien. Je sais pouvoir compter sur chacune et chacun d'entre vous pour participer à l'aventure commune.

A noter qu'Alexandre BERGER a été élu au Bureau Régional dans le collège « Territorial » à 100%.



Extrait du courrier de Dominique TOUSSAINT Secrétaire Régional URI Grand Est Adressé aux syndicats CFDT de l'URI Grand Est

de l'URI Grand Est Le 14 novembre 2022



à vos côtés

Avec la CFDT Retraités, vous bénéficiez d'une complémentaire santé de qualité

Au moment du départ à la retraite, les salariés perdent le plus souvent le bénéfice de la complémentaire de groupe souscrite dans le cadre de leur entreprise.. Le coût devient donc très important.

La CFDT Retraités propose à ses adhérents ce service en contrat de groupe.

Vous pensez poursuivre votre adhésion au contrat de votre entreprise aux mêmes conditions lors de votre départ en retraite. Comme c'est rarement possible, vérifiez votre situation en étudiant l'accord d'entreprise dont vous bénéficiez.

L'intérêt d'opter pour un contrat collectif.

Les conditions d'un contrat collectif sont toujours meilleures qu'un contrat souscrit à titre individuel.

En moyenne, un contrat souscrit à titre individuel est de 30 à 40 % plus onéreux pour les mêmes garanties.

C'est la raison qui a déterminé le choix d'un contrat collectif CFDT Retraités / MGEN Solutions. Dans ce cadre, pas de délai de carence, la prise en charge est immédiate, pas d'augmentation de cotisation en avançant en âge, pas d'exclusion quelque soit l'état de santé.

Ce contrat de groupe donne accès aux réseaux KALIXIA Optique et KALIXIA Audio, ce qui permet d'avoir une consommation plus solidaire et responsable.





GROUPE VVV

Les conditions pour bénéficier du contrat collectif CFDT Retraités / MGEN Solutions

La seule condition, vous devez être adhérent à la CFDT Retraités. Les Unions Territoriales CFDT de Retraités disposent des documents nécessaires vous permettant de choisir votre option d'adhésion. Elles vous guideront dans vos démarches. Votre demande doit transiter par votre Union de Retraités qui apposera son tampon sur le bulletin d'adhésion à la complémentaire santé.

Les structures de cotisations à compter du 1er janvier 2023

4 niveaux de garanties proposés en fonction des besoins

		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Régime Général	Isolé	54,87€	85,85 €	110,42€	134,97 €
	Duo	101,78 €	158,43 €	204,23 €	250,03€
	Famille	121,25 €	188,52€	242,95€	297,37€
Régime Local	Isolé	35,84 €	55,31€	71,47 €	87,62€
	Duo	66,39€	102,23 €	132,31€	162,41€
	Famille	78,77€	121,70 €	157,54 €	193,38 €

PERMANENCES

Les Retraités CFDT en Meuse :

L'Union Locale du Barrois tient une permanence tous les 2ème et 4ème mardi matin dans de l'UTI de BAR LE DUC

L'Union Locale des Retraités du Verdunois se réunit en Conseil tous les derniers mardi du mois à 14h30

L'Union Locale des Retraités de COMMERCY tient une permanence tous les mardis et jeudis matin

L'Union Locale des Retraités de STENAY reçois sur rendez-vous après contact auprès de David TREVISANUT au 06-87-71-46-79



Assemblée Générale de l'ULR de COMMERCY

La dernière Assemblée Générale avait eu lieu en 2018, mais en raison de la crise sanitaire, il n'a pas été possible de respecter nos statuts qui imposent une assemblée tous les 2 ans.

L'ULR de COMMERCY s'est réuni en Assemblée Générale Mardi 15 novembre 2022 pour son l'Assemblée Générale à la Maison des Associations de COMMERCY.

Etaient présents, 15 personnes dont 12 adhérents de l'ULR. 3 invités nous ont fait l'honneur de leur présence, Julien BOSIACKI, adhérent de l'UTR 54, la Secrétaire Générale de l'UTI Carine JACQUIN et la Secrétaire Départementale du Syndicat Santé Sociaux Fabienne ANTOINE.

Une pensée a été faite pour les camarades disparus depuis la dernière assemblée.



Le rapport est présenté par la Secrétaire de l'ULR, Anne-Marie DRONET. Après de nombreuses prises de paroles, notamment sur les raisons qui ne favorisent pas le passage de la vie active à celle de syndicaliste retraité, le rapport est approuvé à l'unanimité.

Elle a également remercié les membres actifs de l'ULR pour leurs participations régulières et leurs soutiens et nous fait savoir qu'elle ne se représenterait pas comme secrétaire et souhaite bonne chance à la nouvelle ou au nouveau secrétaire.

Le trésorier, Jean-Pierre MAZZIER, nous présente le rapport dont les comptes sont positifs. Il signale notamment le don du syndicat construction bois 55, en 2019 de 5000 €, qui explique la bonne santé de l'ULR de COMMERCY. Il est approuvé à l'unanimité.

Plusieurs idées ont été soumises pour l'année 2023 lors de la présentation du rapport d'orientation :

- > Comment convaincre les adhérents des salariés actifs à rejoindre les retraités ?
- Contacter les secrétaires de syndicat actif, afin qu'ils informent leurs futurs retraités de continuer leur adhésion chez les retraités et de leur proposer la formation bientôt en retraite.

Sur cette proposition, Carine nous fait savoir que l'on peut solliciter l'UTI en cas de besoin.

- ➤ 4 formations « nouveaux retraités » ont été prévues par l'URI Grand Est en 2023 : 2 en Alsace, 1 à Nancy et 1 en Marne. Carine nous fait savoir que la CFDT pourrait former des formateurs plus près du terrain. Françoise KONNE signale que, pour cela, on pourrait faire appel aux nouveaux retraités.
- Prévoir une rencontre avec le syndicat Santé Sociaux (problème rencontré sur le maintien à domicile des personnes âgées, etc....)
- > Envisager de faire une journée formation sur les différents droits des retraités.
- Prévoir une rencontre avec un délégué de la MGEN et les retraités de notre secteur sur le contrat CFDT/MGEN.
- > Faire un article sur notre assemblée dans le Militant Meusien.
- Comment faire vivre le pacte de pouvoir de vivre, signé par la CFDT et plus de 60 associations, par notre ULR.
- > L'accès aux soins des personnes âgées à regarder sur notre secteur.
- Droits méconnus des retraités.
- Le conseil établira un plan de travail pour 2023.

Le rapport d'orientation est approuvé à l'unanimité.

Nous avons procédé à l'élection du Conseil. Sont élus :

Anne-Marie DRONET
Chantal et Jean-Louis HENRY
Françoise KONNE
Françoise LAMY
Lydie et Daniel LAUMONT
Jean-Pierre MAZZIER

Le Conseil s'est réuni le 20 décembre pour élire le bureau qui est composé comme suit :

Secrétaire : Lydie LAUMONT

Secrétaire Adjointe : Chantal HENRY Trésorier : Jean-Pierre MAZZIER Trésorier adjoint : Daniel LAUMONT Membre : Anne-Marie DRONET



Mouvements de grève en Meuse

SAFRAN COMMERCY

Le 13 octobre 2022, l'intersyndicale, CFDT, CFE-CGC et FO déposait un préavis de grève.

Les revendications CFDT sont les suivantes :

2022

- Déblocage de l'intéressement
- ♦ Retour de l'abondement
- Augmentation générale, incluant la revalorisation des primes de transports
- ◊ Prise en charge de la totalité de la mutuelle par Safran
- ♦ Prime Macron Uniforme de 3000 € incluant des actions gratuites

2023

- ◊ Répartition juste des dividendes et des NAO
- ♦ Application des AG au 1er janvier 2023 sur la paie de février 2023
- ♦ Cadrage NAO largement supérieur à l'inflation incluant la perte 2022
- Négociation d'accord Qualité de Vie et Condition de Travail dans chacune des Sociétés
- ♦ Fin des applications unilatérales et retour du dialogue social en entreprise

La Direction faisait les propositions suivantes :

- Pas de rattrapage salarial 2022
- ♦ Par de cadrage salarial 2023
- Complément d'intéressement de 2 % qui annule l'écrêtage
- 10 actions Safran gratuites par travailleur

Pour la CFDT, le compte n'y était pas. La Direction évite toujours le dialogue social par des propositions d'application unilatérale.

Après une deuxième mobilisation le 20 octobre 2022, la Direction a concédé à des avancées :

Demande satisfaisante:

• L'effacement du rabotage de 2 % via un complément d'investissement

Demande insuffisante:

• Prime de 530 € portée à 750 € ce qui représente 4 % alors que l'inflation est de 5,9 %

Demande très insuffisante :

• Compensation de 10 actions gratuites par salarié mais au vu de la perte des 3000 € il devrait y avoir au moins 30 actions

Il reste encore à se battre pour obtenir le retour intégral de l'abondement et la libération de l'épargne salariale mais également le rattrapage salarial pour compenser l'inflation de 2022 et pas de salaire en prime mais en pourcentage.

La CFDT ne veut pas de salaire au rabais.





Mouvement de protestation inédit chez EssilorLuxottica en France Mardi 8 novembre 2022

A l'appel de l'intersyndicale CAT - CFDT - CFE CGC - CFTC - FO, les salariés d'EssilorLuxottica ont manifesté leur mécontentement ce mardi 8 novembre 2022, sur tous les sites en France. De nombreux rassemblements ont eu lieu entre 12h et

Les raisons de ce mouvement :

- Les salariés demandent une augmentation générale pour tous en 2023. La diminution du pouvoir d'achat alors que l'entreprise réalise des bénéfices records et où la rémunération de l'actionnaire est privilégiée au détriment des salariés.
- Une prime de partage de la valeur accordée en octobre 2022 très nettement insuffisante, excluant la moitié des salariés et une diminution de l'attribution d'actions de performances pour tous alors que des projections financières, le groupe EssilorLuxottica va continuer de distribuer plus de la moitié de ses bénéfices aux actionnaires.
- Les salariés demandent une redistribution plus équitable des bénéfices réalisés par le Groupe.

En parallèle les salariés subissent depuis plus d'un an une dégradation de leurs conditions de travail avec :

- Une transformation de l'entreprise à marche forcée générant des changements profonds d'organisation dans tous les domaines, ainsi que de nombreux départs de salariés, volontaires ou non, entraînant à moyen terme une perte de compétences.
- Un risque de remise en cause du développement de l'innovation en banalisant les futurs produits de l'industrie optique en France.
- Un changement de tous les outils informatiques sans accompagnement suffisant, générant, donc, des situations de stress pour de très nombreux salariés et entrainant d'importants dysfonctionnements en interne.
- Un manque de communication vers les salariés sur la stratégie et le futur du Groupe créant des inquiétudes pour leur avenir.

Les salariés attendent des gestes forts de la Direction Générale sur la rémunération de tous lors de la prochaine Négociation Annuelle Obligatoire, ainsi que l'amélioration de leurs conditions de travail dans les mois à venir.

Grève à EvoBus Mardi 29 novembre 2022

Le 20 octobre 2022 débutait la négociation annuelle sur les salaires et définir un calendrier pour les prochaines rencontres fixées les 22 novembre et 13 décembre mais aussi, demander les documents des partenaires sociaux à la direction.

A la seconde réunion du 22 novembre à REIMS, lecture est faite des documents fournis et des commentaires ainsi que les doléances. à la délégation de la direction à savoir :

- Augmentation générale de 270€ bruts mensuels
- Prise en charge (régime de base) à 100% de la mutuelle et de la prévoyance par l'employeur
- Reconduction définitive des 1,2% sur les œuvres sociales
- Abondement de 20% sur la Participation + placement sur PERO également avec abondement pour l'Intéressement et la Participation
- Revaloriser la subvention aux repas pris aux Restaurants d'Entreprise : 3€ à Ligny et 6 € à Sarcelles
- Revalorisation de la Prime d'Equipe à **7€ bruts/jour**
- Revalorisation de la prime d'habillage à 20€
- Paiement des « compteurs 300 » à hauteur de 70H
- Prise en charge à 75% des cartes de transport
- Instauration d'une prime à l'éco mobilité de 200€
- Augmentation du versement annuel sur le CPF de 100ϵ
- Uniformisation de la prime de déplacement pour tous les sites EvoBus France : 25€/j et 50€/j pour les déplacements hors Europe

Suite à ces demandes, la direction ne propose rien, critique les demandes faites et met fin à la réunion. Les partenaires sociaux se réunissent et décident de faire un mouvement de contestation le mardi 29 novembre. Le dernier mouvement de ce genre remonte à 2006.

Cette grève, très suivie par les salariés, environ 450 personnes, montre à l'employeur la fermeté et la détermination à obtenir une augmentation significative.

Une grève au combien utile, qui a envoyé un message fort qui fut bien reçu par la direction générale d'EvoBus France puisqu'à la dernière réunion à REIMS le 13 décembre 2022 et après 14 heures de négociation, l'intersyndicale obtenait :

- 150 € d'augmentation générale inférieur à 3300 €
- 4,5 % d'augmentation générale supérieur à 3301 €
- Possibilité de paiement des compteurs 300 à hauteur de 70h00
- Prise en charge de l'abonnement des titres de transport à hauteur de 75%
- Contribution définitive sur les Œuvres Sociales de 1,1 % pour Ligny et 1 % pour Sarcelles

Une belle victoire pour la CFDT et les salariés d'EvoBus France.



Le Syndicat Santé Sociaux Meuse renforce les liens

La clôture des élections professionnelles dans la Fonction Publique Hospitalière a été honorée comme il se doit par un temps festif et convivial, à VOID-VACON, le 9 décembre dernier.

Ce moment a été validé par le Syndicat Départemental bien en amont des résultats. Pour nous, c'était une évidence de remercier toutes les personnes impliquées depuis des mois pour ces élections dans la FPH sans être sur du résultat mais nous avions besoin de nous retrouver.

A l'annonce des résultats le 8 décembre, vous connaissez l'expression « la cerise sur le gâteau » ! Comment d'écrire notre joie de reprendre la 1ère place en MEUSE au détriment de l'UNSA.

Plus de 50 personnes, de différentes sections syndicales sont ainsi venues évacuer le stress de la campagne dans la joie et la bonne humeur.

Des copains et copines de l'Union Territoriale des Retraités Meuse, de l'Union Territoriale Interprofessionnelle de Meuse, de sections du privé de notre syndicat et d'autres (Métaux, Transport) et qui nous ont soutenu sans faille, étaient parmi nous.

Une belle occasion de renforcer les liens.

Cet événement , comme les 3 « after-work » réalisés à l'automne sur différents sites du département, a été plébiscité à l'unanimité et il est certain qu'il sera répété d'autant plus qu'il renforce la fidélisation des adhérent-e-s.



en action









Mardi 29 novembre 2022









Grève à EVOBUS

Protection, services, accompagnement social

Souriez, vous êtes au cœur de nos engagements

- Vous proposer des solutions personnalisées en santé et en prévoyance
- Vous aider à concilier bien-être des salariés et performance
- **Étre à vos côtés** dans les moments de fragilité
- Vous garantir des soins de qualité au juste prix
- Agir pour une société plus juste et plus inclusive

malakoffhumanis.com









On aime vous voir sourire